

l'honneur de m'écrire dans laquelle vous aviez la bonté de me faire part de ce qui s'était passé dans votre chapitre général ; ainsi ne m'imputez pas, je vous prie, le retardement de ma réponse et de mes remerciements. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il éclaire votre congrégation et qu'il la ramène à l'obéissance. Si cet heureux changement n'arrive pas dans les circonstances présentes, il n'y a plus rien à espérer.

« J'écris à M. l'abbé Vallier pour avoir des exemplaires de votre Lettre ; quand vous ferez quelque ouvrage nouveau, je vous demande la grâce de m'en informer. On ne peut faire plus de cas que je fais de ce qui sort de vos mains ni être avec plus d'estime et d'attachement, mon Révérend Père, votre, etc. »

MGR DE TENCIN A DOM THUILLIER.

« A Embrun, le 16 janvier 1730.

« Oui, mon Révérend Père, je reçois avec une distinction particulière tout ce qui me vient de votre part, parce que j'en connais le prix, et hors les louanges que vous me donnez et que je ne mérite point, il n'y a rien dans votre lettre dont je ne sois sensiblement touché. Je vous en fais mes plus sincères remerciements.

« Je souffre véritablement de l'état où je vois votre Congrégation, par l'estime et l'attachement que je conserve pour elle. Est-il possible que ni les coups dont vous dites que vous êtes menacés, ni l'exemple des Pères de la Con-